



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 06 juillet 2005
N° CERTA-2005-AVI-244

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans les produits Nortel

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2005-AVI-244>

Gestion du document

Référence	CERTA-2005-AVI-244
Titre	Vulnérabilité dans les produits Nortel
Date de la première version	06 juillet 2005
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Nortel #2005006047 du 05 juillet 2005
Pièce(s) jointe(s)	

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Déni de service.

2 Systèmes affectés

- Connectivity 1000 VPN Switch ;
- Connectivity 1500 VPN Switch ;
- Connectivity 1600 Secure IP Services Gateway ;
- Connectivity 2000 VPN Switch ;
- Connectivity 2500 VPN Switch ;
- Connectivity 2600 Secure IP Services Gateway ;
- Connectivity 4000 VPN Switch ;
- Connectivity 4500 VPN Switch ;
- Connectivity 4600 Secure IP Services Gateway ;
- VPN Router série 1000 ;
- VPN Router série 2000 ;
- VPN Router série 4000 ;
- VPN Router série 5000 ;

- VPN Router série 600 ;
- VPN Router Portfolio ;

3 Résumé

Une vulnérabilité affectant de nombreux produits Nortel permet à un utilisateur distant mal intentionné d'effectuer un déni de service.

4 Description

Cette vulnérabilité permet à une personne malveillante de réaliser à distance un déni de service en forçant le redémarrage de l'équipement vulnérable, au moyen d'un paquet IKE malicieusement construit.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité Nortel #2005006047 du 05 juillet 2005 :
<http://www130.nortelnetworks.com/cgi-bin/eserv/cs/main.jsp?cscat=SECUREADVISORY>

Gestion détaillée du document

06 juillet 2005 version initiale.